

l'École

en 2007-2008

156 élèves
8 classes
une CLIS (classe d'intégration pour les enfants en grande difficulté d'apprentissage)
15 enseignants, une assistante d'éducation, des assistants pédagogiques

L'école est intégrée depuis la rentrée 2006 au Réseau Ambition Réussite du Collège André Malraux : elle participe, avec les écoles du quartier sud, à des actions visant à renforcer les apprentissages, à donner du sens à l'école, à aider tous les élèves, à permettre une meilleure communication avec tous les partenaires.

Pour faire vivre cette école, pour nous permettre de réussir dans notre mission auprès de vos enfants, nous avons besoin de TOUS LES PARENTS...

Une réunion de rentrée est organisée à l'école pour tous les parents :
le vendredi 14 septembre 2007
de 18h à 19h30
VENEZ NOMBREUX

Le cahier de liaison est ce qui permet de maintenir le lien avec chacun d'entre vous : merci de veiller à le consulter chaque soir et à signer toutes les informations (cela nous permet de vérifier que vous en avez bien pris connaissance). Vous pouvez vous en servir pour communiquer avec l'enseignant ou le directeur, pour prendre rendez-vous...

N'hésitez pas à rencontrer les enseignants dès qu'un problème apparaît, dès qu'une question se pose.
N'attendez pas !

Le conseil d'école se réunit trois fois dans l'année. C'est une réunion à laquelle participent les enseignants, le Maire ou son représentant, le Délégué Départemental de l'Éducation nationale et les représentants élus des parents d'élèves. On y discute de la vie de l'école, des programmes, des apprentissages, des projets...

Il faut absolument que les parents y soient représentés.
Il faut que des parents acceptent de se présenter aux élections qui se dérouleront **le samedi 13 octobre 2007.**

Les informations vous parviendront en septembre.



Rentrée 2007

Bienvenue à l'École



Adresse :

.....
courriel

Le calendrier des vacances

Toussaint : du vendredi 26 octobre au jeudi 8 novembre 2007

Noël : du vendredi 21 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008

Hiver : du vendredi 8 février au lundi 25 février 2008

Printemps : du samedi 5 avril au lundi 21 avril 2008

Été : du jeudi 3 juillet au mardi 2 septembre 2008

Avec qui ? les adultes de l'école



Le directeur
M.

Il n'est pas tout le temps à l'école mais on peut appeler pour prendre rendez-vous (à l'école ou au 02 38 43 45 43) ou mettre un mot dans le cahier pour le rencontrer...



Les maitresses du CP
Mme

Mme



La maitresse du Ce1
Mme



Le maitre du Ce1
M.

La maitresse
du Ce2
Mme

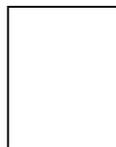


La maitresse
du cm1
Mme

La maitresse
du cm1-cm2
Mme



Le maître
du cm2
M.



Le maitre de la clis
M.

Il travaille avec une dame qui est là aussi pour aider les enfants dans la classe : Mme

Dans notre école, il y a aussi des personnes qu'on ne voit pas toujours mais qui sont là pour que ce soit propre partout : dans les classes, dans les couloirs, dans les toilettes...

Il faut respecter leur travail et garder notre école propre.

On connaît aussi et on reconnaît les personnes de la restauration : elles nous accueillent et nous permettent de manger ensemble le midi.

Dans mon école, je respecte tous les adultes qui sont là pour s'occuper de moi !

le temps passé pour le travail demandé par l'école

Ne pas dépasser un temps de 20 minutes pour le cycle 2 (CP et CE1) ou de 30 minutes pour le cycle 3 (CE2, CM1 et CM2).

Accepter que le travail ne soit pas terminé si c'est trop long ou trop difficile... En cas de difficulté ou de blocage, n'hésitez pas à venir en parler avec l'enseignant.

l'ambiance

Rester calme et disponible. Il vaut mieux signaler les difficultés rencontrées plutôt que de « forcer » son enfant et finir par se fâcher ou donner l'impression d'un échec.

la vérification

Pour vérifier son travail, l'enfant peut simplement en parler, essayer de l'expliquer avec ses mots, montrer ou réciter.

la relecture des consignes

L'enfant n'a pas compris ce qu'il doit faire ?

Il suffit souvent de simplement lui demander de relire la consigne à haute voix et de la redire avec ses propres mots. Il est aussi possible à la personne qui accompagne de redire la consigne avec des mots simples.

mais surtout...

Chacun peut aider son enfant.

Chaque enfant peut progresser et réussir.

L'intérêt que vous porterez à son travail pour l'école lui permettra d'avancer et de porter de l'intérêt lui-même à l'école et à ses apprentissages.

Un accompagnement à la scolarité (qui prend en compte le travail pour l'école) est proposé par la Ville de

Chaque soir, des animateurs prennent en charge les enfants dès la sortie à 16h30 jusqu'à 18h45 au sein de l'Espace

(contact :).

Dans le cadre de programmes personnalisés, l'école propose à certains élèves d'être aidés et accompagnés par des assistants pédagogiques entre 16h30 et 18h : ce sont les études encadrées. Se renseigner auprès du directeur ou de chaque enseignant.

pour accompagner son enfant

Comment l'aider à faire son travail pour l'école à la maison ?



le lieu

Vérifier que l'enfant est toujours correctement installé dans un lieu habituel et agréable pour lui.

l'heure

Trouver une heure qui convient à l'enfant et à la vie de famille.
Installer une habitude de travail : il faut que l'enfant arrive à se mettre au travail de lui-même

le bruit

Le bruit est un obstacle à la concentration : veiller à ce que la télévision soit éteinte, à ce que les frères et sœurs (s'il en a) ne le dérangent pas.

la personne qui accompagne

Il faut qu'une personne puisse vérifier le bon déroulement de l'activité à la maison. Cette personne peut être dans la même pièce mais pas obligatoirement.

S'assurer avec l'enfant de la compréhension de ce qui est demandé

Laisser l'enfant travailler seul

Intervenir et l'aider à sa demande

Vérifier le travail réalisé, c'est prendre le temps de discuter avec l'enfant de ce qu'il a fait...

Le but est de rendre l'enfant le plus autonome possible dans son travail personnel

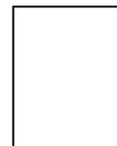
le matériel

S'assurer que le matériel nécessaire est disponible.

Il faut apprendre à bien préparer son cartable.

Connaître les personnes qui peuvent « dépanner » : les copains, les voisins...

Quand on a besoin d'aide... les adultes de l'école



La maitresse de la CLIN

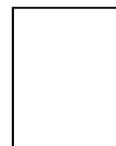
Mme

Elle aide les enfants qui ne parlent pas encore bien le français...

La maitresse de soutien

Mme

On va avec elle lorsqu'on en a besoin, pour revoir des choses un peu plus difficiles ou pour apprendre en petits groupes...



LA maitresse e du RASED

Mme

Avec la maîtresse E, on apprend à apprendre, on apprend à réussir et à faire des progrès, en français et en maths et dans toutes les disciplines !

La maitresse G du RASED

Mme F

Quelquefois, on a besoin d'elle pour trouver ou retrouver l'envie ou le goût d'apprendre, pour mieux se connaître soi-même pour mieux reconnaître les autres.



LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE du RASED

Mme

C'est parfois si difficile qu'il est important d'en parler : la psychologue scolaire est là pour nous écouter, les enfants, les parents et même les

maîtres et les maîtresses ! On prend rendez-vous avec elle au 02 ; on peut aussi lui demander quand on la voit à l'école ou en parler à l'enseignant...

L' ASSISTANTE D'EDUCATION

Mme

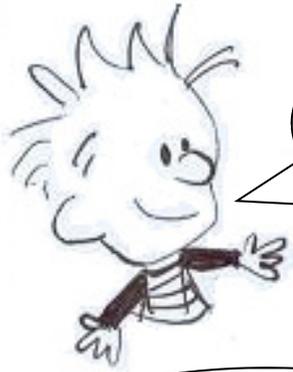
Elle est d'abord là pour aider la maîtresse et le maître du CE1.

Elle peut aussi aider les autres enseignants.

D'autres personnes peuvent également venir à l'école pour aider les élèves : par exemple, les assistants pédagogiques du Réseau Ambition Réussite arrivent en fin d'après-midi pour s'occuper des études encadrées. Comme les animateurs de la Maison de Quartier, ils nous aident à lire et à apprendre nos leçons entre 16h30 et 18h.

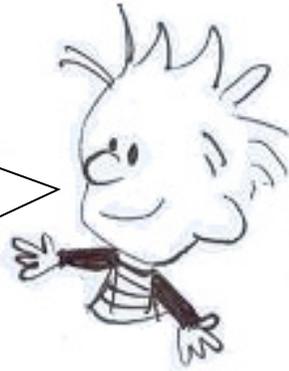
Ce n'est pas sorcier d'apprendre et de vivre ensemble...

droits et devoirs des élèves, des parents et des enseignants



J'ai le droit d'être respecté !
J'ai le droit d'apprendre et de me tromper...
J'ai le droit de jouer
et de me détendre en récréation.

Je dois respecter et obéir à tous les adultes
qui sont là pour moi dans l'école.
Je dois respecter tous les autres enfants de l'école.
J'applique les règles de la classe et de l'école.



J'ai le droit d'être respecté et d'être reconnu
dans mes fonctions d'enseignant !
J'ai le droit de demander à rencontrer
les parents et d'obtenir une réponse
de leur part...

Je dois enseigner et faire de mon mieux
pour que tous mes élèves apprennent.

Je dois écouter et traiter équitablement tous les élèves.
Je dois informer les parents et les rencontrer lorsqu'ils
me le demandent.



On a le droit d'être respectés et d'être reconnus dans
nos missions de parents!
On a le droit de demander à rencontrer
le maître ou la maîtresse de notre enfant et d'obtenir
une réponse de sa part.

Nous devons avoir les mêmes exigences que l'école :
le RESPECT, la POLITESSE et le TRAVAIL...

Nous devons respecter les jours d'école
y compris le samedi matin.
Nous devons nous informer de la scolarité
de notre enfant.
Nous devons consulter tous les soirs
le cahier de liaison de notre enfant.



À l'école, comme partout ailleurs, il y a des règles : elles permettent à chacun de faire respecter ses droits ; elles permettent à tous de respecter ses devoirs ! Le règlement intérieur est affiché dans le hall de l'école ; il est présenté à tous les parents et peut être modifié lors du premier conseil d'école.

Les horaires de l'école sont les suivants :

- le matin : 8h45 - 11h45 (les portes sont ouvertes à 8h35)
- l'après-midi : 13h30 - 16h30 (les portes sont ouvertes à 13h20)
- il y a école le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi et le samedi matin

En cas d'absence de votre enfant :

- si l'absence est prévue : un mot dans le cahier de liaison
- si l'absence est imprévue (maladie) : appeler l'école (02)
avant 10h, laisser un message sur le répondeur ou faire passer un
mot par un frère ou une sœur dans l'école

